31 Aout 1915

Evénements de guerre : Durant toute la journée, l'ennemi travaille normalement dans la direction de l'abri T1 et de la sape du génie : des coups de mine explosent régulièrement.
Pertes : néant

1° Septembre 1915

Evénements de guerre : Dans la soirée, tirs de harcèlement d'artillerie.
Pertes : néant

2 Septembre 1915

Evénements de guerre : Dans la soirée, tirs de harcèlement d'artillerie.
Pertes :néant

3 septembre 1915

Evénements de guerre : Le 2 à 21 heures et le 3 à 3 heures, lancement de grenades sur le Pan coupé qui a provoqué le tir efficace du 75

Le 3 à 5 heures, explosion d'un camouflet par le Génie au Poste 8 bis.

De 19 h 30 à 19 h 45, violent bombardement par obus de tous calibres, particulièrement dirigé sur le Quadrilatère (direction présumée : Corne Nord du Bois d'Ailly – Camp des Romains).
Pertes : néant

Renseignements sur les troupes allemandes opposées au 56° RI

III° Corps d'Armée Bavarois : Général de Cavalerie Baron von GEBSATTEL : Quartier Général : Saint Benoit

113° Division d'Infanterie : Général von WIENKOWSKY
225° Brigade de réserve : Général von der ESCH
48° Régiment d'infanterie actif à 3 bataillons : Major SCHLEINITZ (Est de Saint Mihiel)
32° Régiment d'Infanterie de réserve à 3 bataillons : Lieutenant Colonel von HILDERSHEIM
Bois d'Ailly-Vaux-Féry
36° Régiment d'infanterie de Ligne (Bois d'Ailly)
224° Régiment d'Artillerie de Campagne

Décorations : Médaille Militaire : Soldats Chemier, Malvaux, Desmurs, Parizot,Matenotte, Ménager, Leclerc, Perein, Rétat, Rougemont et Seurre

4 Septembre 1915

Evénements de guerre : le 3 à 19 h 30, violent bombardement sur le quadrilatère accompagné de lancements de grenades.
Pertes : néant

5 Septembre 1915

Evénements de guerre : tirs d'artillerie sur le boyau des agents de liaison et en arrière du Quadrilatère.
Pertes : néant
Renforts : 41 hommes
Citations : à l'ordre du Corps d'Armée : sergent Dubrez et caporal Boulet

6 Septembre 1915

Evénements de guerre : une patrouille allemande de 3 hommes s'est avancée jusqu'à environ 50 mètres de la tranchée du Trapèze ; reçue à coups de fusils la patrouille s'est retirée après avoir tiré quelques coups de feu.
Tirs d'artillerie peu importants sur la tranchée du Taillis
Pertes : néant
Citations : à l'ordre du Régiment : soldat Robe.
à l'ordre du Corps d'Armée : Adjudant Chef Georges

7 Septembre 1915

Evénements de guerre : dans la matinée, tirs de 105 sur la tranchée du Vallon et sur la tranchée des Mélèzes : un abri de mitrailleuses a été enfoncé.
Pertes : néant

8 Septembre 1915

Evénements de guerre : tirs sporadiques d'artillerie sur le secteur
Pertes : néant

9 Septembre 1915

Evénements de guerre : dans la matinée, tirs d'artillerie sur la tranchée Cancel, la tranchée d'Ailly. De 14 à 16 heures, violent bombardement sur la Maison blanche. De 18 à 21 heures, violent bombardement avec des obus de 130 et 150 sur le boyau Nord, la tranchée du Vallon, le Quadrilatère et la tranchée Cancel.
Pertes : néant
Relève : Le Colonel a été relevé du commandement de la Tranche Maison Blanche-Brasseitte par le colonel du 134°. Cette relève s'est faite à 10 heures
Citations ; à l'ordre du Régiment : Soldat Alloin, soldat Pelletier

10 Septembre 1915

Evénements de guerre : tirs d'artillerie sporadiques sur la tranchée du Plan, la Maison Blanche et le boyau Nord.
Pertes : néant

11 Septembre 1915

Evénements de guerre : activité réduite
Pertes : néant

12 Septembre 1915

Evénements de guerre : activité réduite de l'artillerie ennemie
Pertes : néant
Renforts : arrivée d'un détachement de renfort de 55 hommes.

13 Septembre 1915

Evénements de guerre : A 18 heures, lancement de 9 obus Cellerier sur les tranchées allemandes en face de la sape du Génie (tir de réglage). A 24 heures, lancement de 10 obus Cellerier.
Pertes : néant

14 Septembre 1915

Evénements de guerre : A 13 h 10, explosion d'un camouflet ; à 15 h 10, explosion d'une mine allemande.

Echange de tirs de grenades à fusil et de calendriers sur la première ligne.

Lancement de bombes Cellerier sur la Barbacane et sur la Fourche.

Pertes : néant

15 Septembre 1915

Evénements de guerre : Petite tentative d'attaque sur le front de la tranchée Cancel enrayée : la mitrailleuse de la tranchée Cancel a reçu l'ordre de tir, l'attaque a été aussitôt enrayée.

Compte-rendu du 14 Septembre

A 15 h 10, explosion d'une forte fougasse ennemie à l'Est du barrage de la tranchée Cancel (près de l'ancien poste 8) occupé par les guetteurs de la 8° Compagnie.

L'explosion de la fougasse a détruit le barrage du poste 8 ; elle n'a pas été suivie d'attaque immédiate, mais les Allemands sont évidemment sortis à 20 h 40 pour lancer leurs grenades. Toutes dispositions étaient prises. L'explosion a atteint 4 hommes au barrage : deux sont ensevelis sous les décombres et n'ont pu être dégagés ; un blessé gravement a été projeté en l'air et est retombé à proximité de la tranchée allemande, un autre a été blessé légèrement.

L'Adjudant Bardeau s'est fait remarquer particulièrement : a maintenu l'ordre avec le plus grand sang froid immédiatement après l'explosion ; est allé aussitôt en rampant rechercher l'homme qui avait été projeté.

Le moral n'a pas cessé d'être excellent. Le fusil de chasse détenu par la compagnie du Quadrilatère est enseveli.

La 9° et la 10° Compagnie ont été alertées de 18 à 22 heures.

De 20 h 40 à 21 h , lancement de grenades et fusillade sur le front de la tranchée Cancel et sur le barrage Est de la Tenaille.

Nuit du 14 au 15 sans incident.

Le 15 Septembre à 22 h 10, lancement de grenades sur la sape du Génie et sur le pan coupé : représailles par 16 obus Cellerier de 67 et 30 bombes Guidetti sur la tranchée avancée.

Tirs sporadiques de l'artillerie ennemie

Pertes : néant

16 Septembre 1915

Evénements de guerre : A 5 h 15 lancement de grenades sur la sape du Génie et sur le pan coupé. Représailles à 50h 25 par 24 obus Cellerier sur la tranchée avancée.

Tirs de harcèlement sur l'ensemble de secteur tout au long de la journée.

Pertes : néant

17 Septembre 1915

Evénements de guerre : Activité réduite de l'artillerie ennemie.

Pertes : néant

Renfort : 45 hommes

18 Septembre 1915

Evénements de guerre : tirs sporadiques de l'artillerie ennemie

Pertes : néant

Citations : à l'ordre du Corps d'Armée : Sergent Guillemin ; Sergent Fourrier Demay ; Soldat Miséréré

à l'ordre de la Division : Lieutenant Julien

19 Septembre 1915

Evénements de guerre : A 17 heures, un avion allemand qui avait réussi à traverser nos lignes, encadré par nos tirs de barrage et attaqué à coups de mitrailleuses par un de nos appareils a piqué brusquement dans ses lignes tombant face les tranchées avancées de Brasseitte.

A son passage au dessus de la cote 282 à moins de 300 mètres de hauteur, un feu d mousquèterie l'a accueilli.

En fin de journée, tir de 150 sur la tranchée des Mélèzes

Nominations : au grade de Capitaine : Lieutenant Triholler

Au grade de Sous Lieutenant : Mr Porot

20 Septembre 1915

Evénements de guerre : combat de grenades à la Fourche.

Dans la matinée tirs de l'artillerie ennemie sur l'ensemble du secteur.

Dans la soirée, tirs intermittents d'obus de 130 sur la sape du Génie.

Pertes : néant

Divers : **par ordre du Général Commandant la 1° Armée**, *le Bataillon du 56° RI qui se trouvait au repos à Commercy sera porté dans la région de Courcelles aux Bois, Lignières, Dagonville, pour y être en réserve d'Armée, en mesure d'intervenir au cas où une attaque allemande se produirait vers la jonction de la 1° Armée et de la RFV (Région Fortifiée de Verdun).*

En conséquence, le Commandant du Sous Secteur de la Rive Gauche et la réserve du Sous Secteur se transporteront de Courcelles aux Bois à Koeur la Petite. Le mouvement devra être terminé le 20 au matin.

Signé P.O .le Chef d'Etat Major : Dumesnil

Communiqué pour exécution à M. le Capitaine Girod, Cdt le 3° Btn, à Mr le Lieutenant Chevrot Cdt la Cie Mitrailleuses, à Mr le Capitaine France :

Le 3° Bataillon, après relève, se rendra par compagnies à Courcelles aux Bois par Menil aux Bois. Le Campement du 3° Bataillon sera réuni de façon à aller faire le campement du Bataillon, de son train de combat et d'une section de mitrailleuses le 20 septembre dans l'après midi à Courcelles aux Bois par Ménil aux Bois.

La Section de Mitrailleuses relevée demain soir sera adjointe au 3° Bataillon et passera aux ordres du Capitaine Girod.

Les 4 cuisines roulantes, précédemment à Commercy seront dirigées le 20 par les soins de Mr le Capitaine France pour être utilisées par le 3° Bataillon. Mr le Capitaine France mettra pour le 20 un chariot à la disposition du 3° Bataillon pour ses transports.

Le train de combat du 3° Bataillon au complet et le caisson de munitions de la Section de Mitrailleuses se porteront dans la nuit du 2 au 21 à Courcelles aux Bois où ils cantonneront. Le train 3° Bataillon viendra cantonner à Triconville, le ravitaillement du 3° Bataillon et de la Section de Mitrailleuses sera fait à partir du 20 au soir à Courcelles.

Singé : Duchet

Citations : à l'ordre du Corps d'Armée : Soldats Roy, Petitjean et Chaumont.

Nominations : au grade de Capitaine : Lieutenant Tribollet

21 Septembre 1915

Evénements de guerre : Vers 21 heures, lancement de grenades en avant de la sape de Génie et de la tranchée du Plan, a provoqué un tir de représailles par fusils Guidetti et mortiers Cellerier sur la Barbacane.

Tirs sporadiques d'artillerie et lancers de grenades au cours de la journée

Pertes : néant

Commandement : Ordre de la Division N° 73 en date du 21 Septembre 1915

Mr le Colonel Perret Cdt le Sous Secteur Ouest de la 15° division étant désigné pour une mission spéciale,

Mr le Colonel de Séganville exercera le commandement du Sous secteur (Maison Blanche-Braseitte et Rive gauche de la Meuse) à partir du 22 et jusqu'à l'arrivée du Général Kirschauer nommé au Commandement de la 29° Brigade.

Mr le Colonel de Séganville se transportera à Mécrin le 22 au matin

Mr le Lieutenant Colonel de Galembert exercera en son absence le Commandement de la Rive Gauche de la Meuse.

Mr Colonel Duchet, tout en restant à son poste du bois Mulot, assurera l'expédition des affaires de la 27° Brigade.

Mr le Lieutenant Colonel Duperrier conservera le Commandement des 3 Bataillons cantonnés dans la région de Courcelles, Ménil aux Bois.

Le Général Collas Commandant la 15° Division : signé Collas

22 Septembre 1915

Evénements de guerre : A 23 h 30, tirs de 77 sur les tranchées Cancel et du Plan
Pertes : néant

23 Septembre 1915

Evénements de guerre : A 16 h 15, une torpille tombée à l'intersection des tranchées Cancel et du Plan a détruit un portique et bouleversé la tranchée.

Travail de l'ennemi dans le chantier de mines de T1, suivi d'explosions tout au long de la matinée.

Pertes : néant

24 Septembre 1915

Evénements de guerre : fusillade peu nourrie mais continuelle pendant la nuit du 23 au 24 Septembre, a considérablement gêné les travailleurs

La patrouille du 134° en avant de la crête des Bouleaux a reçu quelques coups de fusils.

Divers : note du Colonel au sujet de reconnaissances à effectuer par des officiers du 56° et du 134° les 25 et 26 Septembre

Pertes : néant

25 Septembre 1915

Evénements de guerre : tirs d'artillerie sur l'ensemble du secteur
Pertes : néant

26 Septembre 1915

Evénements de guerre : RAS
Citation : à l'ordre de l'Armée : Chef de Bataillon Duchet

Vues de la Ville de Commercy

Quartier Bercheny. Emplacement du Bureau du Colonel au repos.

Cimetière Militaire de Commercy.

Vues du Village de Brasseitte

Ruines de Village de Brasseitte.

Une barricade des rues de Brasseitte.

Vue du Pont de Brasseitte (dans le fond le Mt Blussort)

Vue Intérieur de l'Eglise de Brasseitte.

La Meuse à Brasseitte

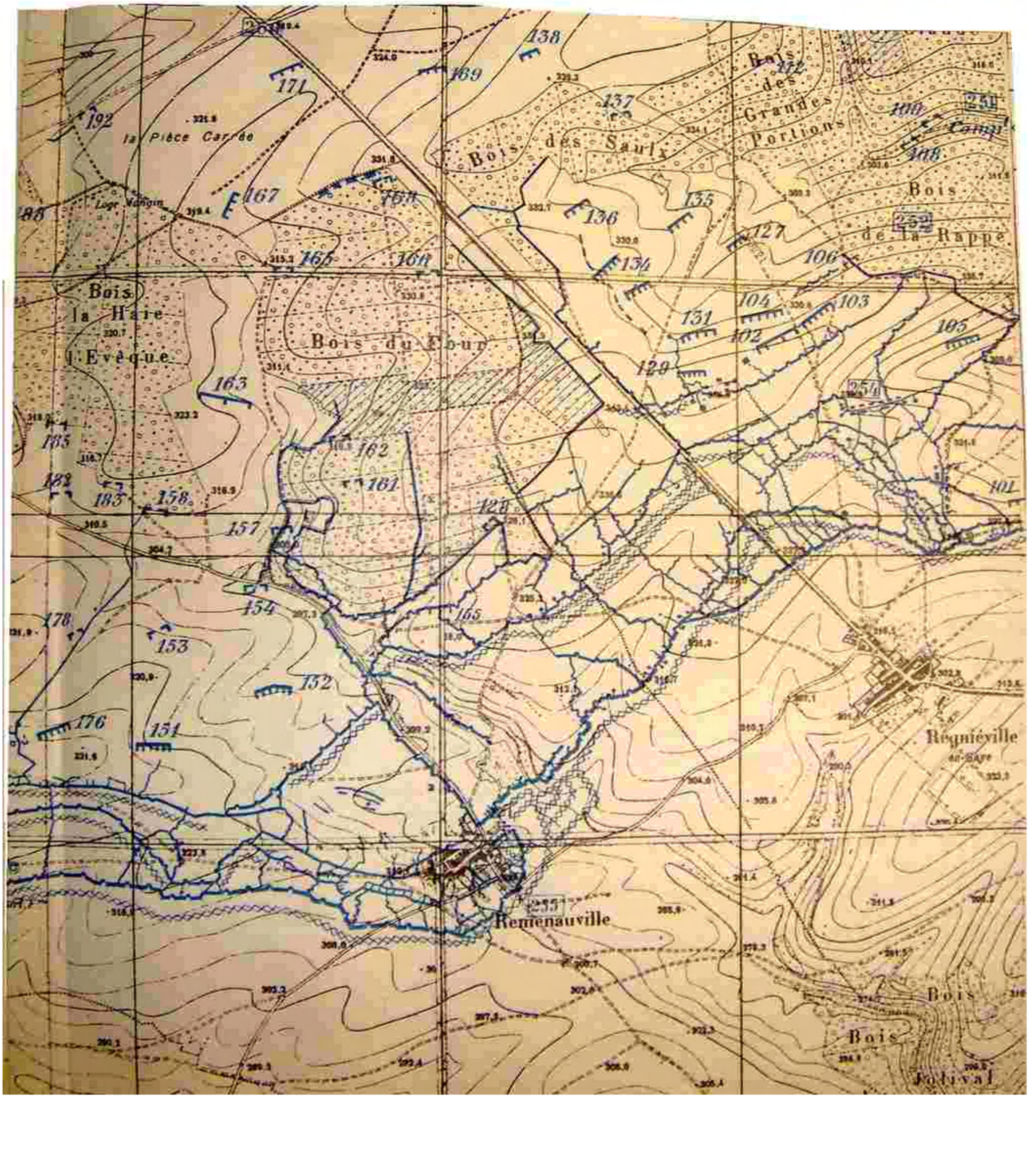
la Pièce Carrée
Loge Mangin
Bois des Saulx
Bois des Grandes Portions
Bois de la Rappe
Bois la Haie l'Évêque
Bois du Four
Regniéville
Remenauville
Bois Jolival

Ordre particulier N° 2964/3 de la 15° Division en date du 26 Septembre 1915

En vue d'exploiter les résultats déjà obtenus en Champagne, le Général Commandant en Chef prescrit de mettre à sa disposition une division du 8° Corps d'Armée. La 15° Division sera entièrement retirée du front cette nuit et sera dirigée sur la zone Void (QG), Sorcy, Pagny, pour embarquement aux gares de ces localités.

27 Septembre 1915

Dans la nuit du 26 au 27 Septembre, le Régiment est tout entier relevé de la tranche Maison Blanche-Brasseitte.

Le deuxième Bataillon a été relevé à Brasseitte par un bataillon du 141° Territorial ; cette relève s'est terminée à 24 heures sans incident. Le 1° Bataillon a été relevé à partir de 3 heures le 27 par un Bataillon du 29° d'Infanterie (2° Bataillon, Commandant Beaulieu).

Une fois la relève terminée, zones de la tranche Maison Blanche-Brasseitte sont occupées par les unités suivantes :

Zone N° 1 : 2° Bataillon du 29° d'Infanterie
Zone N° 2 : 1° Bataillon du 95° d'Infanterie
Zone N° 3 : 1° Bataillon du 141° Régiment Territorial
Le Lieutenant Colonel de Bellenet, Commandant le 95° RI prend le commandement de la Tranche.

Le 2° Bataillon quitte Mécrin avec l'Etat Major du Régiment à 3 h 30 pour arriver à Commercy à 5 heures.

Arrivée du 1° Bataillon à Commercy à 6 heures.

Le 3° Bataillon a reçu pour son mouvement des ordres directement de la 15° Division.

Les 2 Compagnies de Mitrailleuses (29° Brigade et Régiment) viennent par voie de terre du Grand Bois et de Mécrin à Sorcy.

- Embarquement à Commercy de l'Etat Major et du 2° Bataillon à 11 heures ; arrivée à Sorcy à midi.
- Embarquement à Commercy du 1° Bataillon ; arrivée à Sorcy à 13 heures.

Le 3° Bataillon était arrivé à Sorcy dans la nuit du 26 au 27 Septembre
A leur arrivée à Sorcy, les troupes sont bivouaquées aux abords de la gare.
A 16 heures, prise d'armes, défilé du régiment et présentation du drapeau.

Nuit du 27 au 28 Septembre : A 21 heures, embarquement de l'Etat Major du Régiment, de la Compagnie de Mitrailleuses du 56° et du 3° Bataillon
A minuit embarquement du 2° Bataillon
A 2 heures, embarquement du 1° Bataillon et de la Compagnie de Mitrailleuses de Brigade.

28 Septembre 1915

Itinéraire : SORCY – SOMMELONNE - ROBERT ESPAGNE – MAGNEVILLE - REVIGNY-SOMMEILLE HETTANCOURT - GIVRY en ARGONNE - VIEL DAMPIERRE –V ILLERS DAUCOURT ;
Gare de débarquement : VILLERS DAUCOURT
Arrivées des différentes unités à la gare de débarquement :

3° Bataillon. Etat Major. Compagnie de Mitrailleuses du Régiment : 11 h 25
2° Bataillon : 14 heures
1° Bataillon. Compagnies de Mitrailleuses 29° Brigade : 16 h 30

A leur arrivée, les 2° et 3° Bataillons, la Compagnie de Mitrailleuses et l'Etat Major du Régiment se sont dirigés vers le village d'Elise. Arrivée à 15 heures.

Le 28 au soir, le Régiment occupe les cantonnements suivants :

- Etat Major : Elise
- 1° Bataillon : Braux-Saint Rémy

- 2° Bataillon : Freme de Grigny (Commune d'Elise)
- 3° Bataillon : Elise
- Cie Mitrailleuses 56) : Elise
- Cie Mitrailleuses 29° Brigade : Braux-Saint Rémy.

29 Septembre 1915

Emplacements : inchangés

A 19 h 15, le Colonel est prévenu officieusement par la Brigade que la 15° Division sera enlevée aujourd'hui à 14 heures pour être transportée à Somme-Tourbe.

A 13 heures, arrivée de l'ordre suivant :

Ordre particulier pour la 15° Division du 16° Corps d'Armée (Service automobile) :

La 15° Division sera transportée en auto le 29 Septembre dans la région de Somme-Tourbe où elle sera stationnée par les soins du 16° corps d'Armée.

Ordre de la Division reçu à 13 h 20 :

Organiser un convoi avec les éléments non transportés en camions, savoir, la Compagnie de Mitrailleuses, les T.C., les T.R., les chevaux, etc. Ce Convoi se dirigera sur Somme-Tourbe. Il lui est interdit d'utiliser la grande route de Sainte Menehould à Somme-Tourbe qui est réservée aux convois automobiles de 14 à 18heures.

Le plus ancien des officies présents prendra le commandement de ce convoi.

Itinéraire :……

Ordre du Colonel à 14 h 30

Le Régiment va être transporté immédiatement par automobile dans l'ordre suivant :

a) 1° Elément : Etat Major. 3° Bataillon. CHR
b) 2° Elément : 2° Bataillon.
c) 3° Elément : 1° Bataillon

Embarquement : A l'intersection des deux routes d'Elise à Daucourt et de Sainte Menehould à Laneuville aux Bois.

Les Bataillons se rassemblent à l'Est de la grande route dans l'axe ci-dessus, la tête à Daucourt.

Le Colonel partira avec le 1° élément.

Mr le Capitaine de Thoury organisera immédiatement sous son commandement un convoi des éléments non enlevés en automobile, à savoir : Cies de Mitrailleuses du 56° et de Brigade, Chevaux, éclaireurs montés, trains de combat et trains régimentaires.

Tous ces éléments se rassembleront immédiatement à hauteur de la ferme de Mancel sur la route de Braux-Saint Rémy à Voilemont et se porteront à Somme-Tourbe où ils bivouaqueront.

Deux agents de liaison pour chacun des éléments désignés ci-après se rendront immédiatement à pied, avec bicyclette si possible, auprès du Colonel à Daucourt pour partir avec lui :

1°.2°.3°. Bataillons. 2 Cies de Mitrailleuses. Train de combat. Service de Santé. Téléphonistes. CHR.

Le premier élément embarqué à 16 heures pour arriver à l'entrée de Somme-Tourbe à 19 h 30.

A son arrivée à Somme-Tourbe, le Régiment rassemblé prend la route de Somme-Tourbe à Saint Jean sur Tourbe et va bivouaquer pendant la nuit du 29 au 30 Septembre à gauche de cette route à 2 km de Somme-Tourbe.

30 Septembre 1915

Emplacements :

Tout le Régiment et les Compagnies de Mitrailleuses ainsi que le 134° se trouvent bivouaqués à gauche de la route de Somme- Saint Jean sur Tourbe.

Pendant la nuit du 29 au 30, les hommes ont leurs munitions portées à 250 cartouches, des grenades CF, des sacs à terre et des fusées éclairantes leur sont distribués.

A 6 heures, réception de l'ordre de mouvement ci-joint :

« La 15° Division reste provisoirement en réserve et se porte de façon à être rendue à 9 h 30 au sud de la route Perthes-Suippes, Brigades accolées, 29° Brigade à gauche ; 56° à gauche. »

Le Régiment se rassemble prêt à rompre au coup de langue, sac fait, matériel chargé, voitures attelées, hommes et officiers derrière les faisceaux.

Le Régiment quitte le bivouac à 6 h 45.

Ordre de marche : 3.2.1. (Marche en colonne de compagnie pour se rendre au Sud de la route Perthes – Suippes où il doit se trouver à 9 h 30).

1° Halte : 9 h 15 à la cote 152 ; à partir de ce moment le Régiment marche en colonne double pour se diriger ver la cote 204

Rencontre avec le 134° qui contrairement aux ordres donnés se trouve devant le 56°.

A 11 h 20, le Régiment suivi des compagnies de Mitrailleuses occupe les boyaux à droite de la route Suippes – Perthes les Hurlus.

A 11 h 35, le Colonel reçoit du Général de Brigade l'ordre suivant :

« Laissez maximum d'hommes dans le boyau et le surplus dans les bois sans toutefois laisser une trop longue queue derrière. »

Le Régiment occupe ces positions dans la soirée et à 16 h 30 reçoit l'ordre de partir pour aller bivouaquer aux abords de la voie romaine et du chemin allant de Somme-Suippes à Hurlus (à 5 Km au Nord Ouest de Somme-Suippes.

Citations : A l'ordre de l'Armée : Sous Lieutenant Bourasset, Sergent Dessertenne, Soldats Swatverger et Brouage

1° Octobre 1915

Le Régiment bivouaque toute la journée sur ses emplacements (abords de la voie romaine et du chemin allant de Somme-Suippes à Hurlus au Nord de Cabannes et Puits).

A 13 heures, le Colonel part en reconnaissance avec les Chefs de Bataillon, 2 officiers par bataillon et les Commandants de Compagnie de Mitrailleuses. Ils doivent rejoindre le Général de Brigade et les officiers du 134° aux abords du village de Perthes.

Le Colonel se dirige sur Perthes et se rend au Q.G. de la 15° DI où il attend, mais vainement, l'arrivée du Général de Brigade et les officiers du 134°. Le Colonel et les officiers sont de retour au bivouac à 18 h 15.

2 Octobre 1915

Bivouac sur les mêmes emplacements que ceux occupés la veille.

Ordre de mouvement pour la journée du 2 octobre 1915 (ordre reçu dans la nuit du 1° au 2 octobre. 23 h 40)

Général Cdt 15° DI à Général Cdt 29° Brigade

Afin de permettre aux éléments d'Infanterie et du Génie de prendre librement les sapes, les Compagnies du Génie et les pionniers des régiments travailleront à l'aménagement des chemins qui sont à proximité des bivouacs et en particulier ceux qui conduisent vers Perthes.

Les reconnaissances prescrites qui dans certains régiments n'ont pas été faites aujourd'hui devront être exécutées dans la matinée.

Ordre reçu à 13 heures du Général Commandant la 29° Brigade